

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

# CESS2014

**FRANÇAIS**

**DOSSIER DE L'ENSEIGNANT**



# SOMMAIRE

Introduction .....	3
L'épreuve .....	3
Documents de l'épreuve.....	3
Description de l'épreuve .....	4
Choix du sujet .....	4
Modalités de passation .....	4
Modalités de correction .....	4
Calcul des résultats .....	5
Modalités de réussite .....	5
Envoi des résultats .....	6
Confidentialité des résultats .....	6
Retour qualitatif sur l'épreuve .....	6
Contacts utiles .....	7

## GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

- Bernadette BOUTEILLER, conseillère pédagogique ;
- Maud CROES, professeure ;
- Roland GERSTMANS, inspecteur coordonnateur et président du groupe ;
- Geneviève GILBERT, conseillère pédagogique ;
- Vincent GERARDY, inspecteur ;
- Françoise GOFFIN, inspectrice et vice-présidente du groupe ;
- Françoise GOSSELIN, conseillère pédagogique ;
- Evelyne GOTTO, conseillère pédagogique ;
- Despina SARIGIANNIS, professeure ;
- Anne VERHAEREN, professeure ;
- Dominique VILAIN, inspectrice.

# INTRODUCTION

Depuis l'année scolaire 2010-2011, sur décision de leur Pouvoir Organisateur, de nombreuses écoles participent aux épreuves externes communes au terme de la dernière année de l'enseignement secondaire (anciennement intitulées TESS). Elles portent sur la maîtrise d'une partie de certaines disciplines. Les consignes de passation, les questions et les critères de correction sont communs à tous les élèves qui présentent l'épreuve.

Votre Pouvoir organisateur a choisi de participer à l'épreuve externe certificative commune au terme de l'enseignement secondaire supérieur relative à l'obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) en français. Cette épreuve est destinée aux élèves fréquentant une 6<sup>e</sup> année de l'enseignement technique/artistique de qualification ou une 7<sup>e</sup> année professionnelle délivrant le C.E.S.S.

Elle cible la compréhension à la lecture de textes à visée informative et a lieu simultanément dans toutes les classes participantes, selon des modalités communes à tous les établissements.

## L'ÉPREUVE

### DOCUMENTS DE L'ÉPREUVE

Ce dossier présente toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il peut être distribué aux enseignants dès réception des documents dans l'école.

Le jour de la passation, au plus tôt une heure avant le début de l'épreuve, les équipes éducatives pourront ouvrir les paquets qui contiennent :

- 10 exemplaires du questionnaire ;
- 10 exemplaires du portefeuille de documents ;
- 1 guide correction.

# DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve évalue uniquement la compréhension de textes à visée informative. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences de lecture.

Elle vise la lecture intégrale et sélective ainsi que la compréhension d'informations explicites et implicites.

## CHOIX DU SUJET

La thématique abordée dans l'épreuve est fidèle à la perspective citoyenne adoptée lors des années précédentes. Le choix s'est porté en 2014 sur le Compagnonnage. Ce mode très ancien de formation axé sur les métiers trouve aujourd'hui un regain d'intérêt dans le monde du travail. Quelles sont les règles de fonctionnement du Compagnonnage ? Quelles en sont les valeurs ? À quels jeunes s'adresse-t-il ? Quelles sont ses exigences ? Quelles perspectives réelles propose-t-il ?

Les textes du portefeuille de documents proposent de découvrir l'identité particulière de cette formation professionnelle en recherchant, en sélectionnant et en confrontant les informations contenues dans le dossier.

## MODALITÉS DE PASSATION

L'épreuve de français se déroule dans toutes les écoles au cours de la matinée du **vendredi 13 juin 2014**. L'heure du début de chaque épreuve et le temps de récréation relèvent de la liberté de chaque chef d'établissement.

Le local de passation doit impérativement être neutre. Les supports, affiches, panneaux susceptibles d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve seront préalablement enlevés.

Le chef d'établissement prend les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de passation.

Une heure avant le début de la passation, l'épreuve est répartie entre les enseignants des classes concernées.

Des dictionnaires doivent être mis à la disposition des élèves pendant la passation de l'épreuve.

Le professeur distribue les deux livrets destinés aux élèves et veille à ce qu'ils lisent attentivement la **consigne générale** figurant au début du livret *Questionnaire*.

Le temps prévu pour l'épreuve externe est de deux périodes de 50 minutes, mais il est conseillé d'appliquer cette directive avec bon sens.

## MODALITÉS DE CORRECTION

*Le guide de correction* donne toutes les indications nécessaires à la correction des copies.

La qualité de la formulation n'intervient pas dans l'évaluation des réponses fournies par les étudiants. La liberté d'attribuer des points aux normes linguistiques est du ressort des équipes pédagogiques. Le cas échéant, elles en informeront préalablement les élèves.

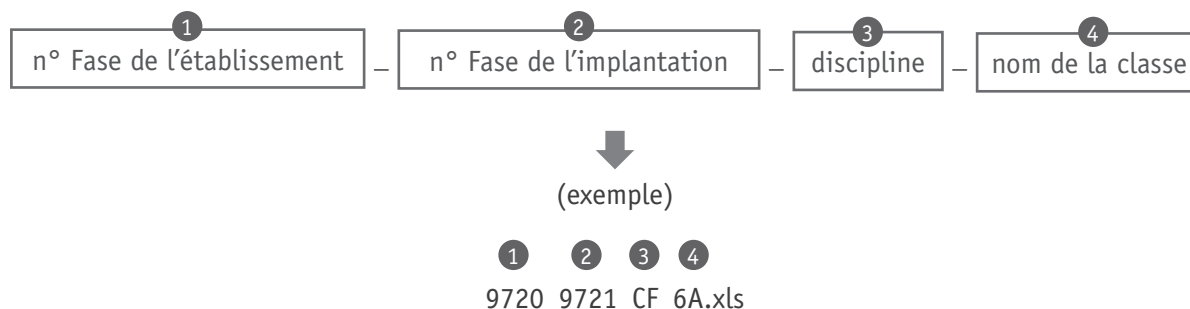
Le respect des consignes de correction de l'épreuve est placé sous la responsabilité du Pouvoir Organisateur qui peut le déléguer aux chefs d'établissement.

# CALCUL DES RÉSULTATS

Le calcul des résultats s'effectue automatiquement en encodant des points de chaque élève dans une grille. Il s'agit d'encoder les points item par item dans une grille de type « Excel » de manière à ce que le score global de chaque élève soit calculé automatiquement par le fichier. L'utilisation de la grille permet à l'enseignant d'obtenir les scores détaillés des élèves.

Les fichiers d'encodage ont été envoyés par mail au chef d'établissement sur la boîte administrative de l'école [ecXXX@adm.cfwb.be](mailto:ecXXX@adm.cfwb.be) (XXX correspond au numéro FASE de l'établissement) qui les transmet aux enseignants.

Ce fichier sera enregistré sous le nom :



Cette opération sera répétée pour chacune des classes.

À côté de chaque élève, une case, avec menu déroulant, permet d'encoder son année d'étude.

L'utilisation du fichier est simple. Il prévoit la détection immédiate d'éventuelles erreurs commises lors de l'encodage des résultats des élèves. Seul l'onglet « Encodage des réponses Es » est à compléter.

Le fichier complète automatiquement les autres onglets et donne accès à un ensemble d'informations utiles au professeur.

## MODALITÉS DE RÉUSSITE

La décision d'octroi du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe pour ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée, et sur les résultats aux évaluations internes pour ce qui concerne les autres compétences relatives à la discipline.

La pondération de l'épreuve par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du Conseil de classe.

La note de l'épreuve externe de compréhension de lecture est établie sur un total de 100 points. En appliquant une règle de trois, chaque établissement peut lui donner la valeur souhaitée dans la note globale.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le Conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline évaluée.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer à l'épreuve maîtrise les compétences et les savoirs visés. Il doit alors fonder sa décision sur le dossier de l'élève.

Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application.

# ENVOI DES RÉSULTATS

Lorsque vous avez terminé l'encodage, il faut remettre ce(s) fichier(s) à la direction qui se chargera de le(s) transmettre à l'Administration pour le **27 juin 2014 au plus tard**.

[cess@cfwb.be](mailto:cess@cfwb.be)

## CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

Selon les termes du décret du 2 juin 2006 relatif aux évaluations externes certificatives, les modalités de correction sont définies de manière à garantir l'impartialité et la confidentialité. Les résultats obtenus ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements. Il est également interdit de faire état des résultats obtenus, voire de la simple participation à cette épreuve, à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements.

Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires qui ont connaissance des résultats obtenus à l'épreuve externe commune sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code Pénal s'applique.

Le non-respect de l'interdiction de divulgation constitue une pratique déloyale au sens de l'article 41, alinéa 2 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.

## RETOUR QUALITATIF SUR L'ÉPREUVE

Dans un souci d'amélioration du dispositif, un questionnaire sera envoyé aux chefs d'établissement et aux enseignants après la passation de l'épreuve.

Ce questionnaire pourra être complété en version papier ou électronique. Il devra nous être communiqué pour le **10 juillet 2014 au plus tard**.

# CONTACTS UTILES

## Pour une question d'ordre logistique

- **Iris Vienne**  
Service général du Pilotage du Système éducatif  
02/690 80 64  
[iris.vienne@cfwb.be](mailto:iris.vienne@cfwb.be)

## Pour une question relative à la correction de l'épreuve

- **Permanence pour le français : 02/690 80 29**  
Les vendredi 13 juin de 13h à 16h, lundi 16 juin et mardi 17 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- **Permanence pour l'histoire : 02/690 81 19**  
Les lundi 16 juin de 13h à 16h, mardi 17 juin et mercredi 18 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h.

## Pour une question relative à l'utilisation de la grille d'encodage

- **Léopold Koemmer**  
Service général du Pilotage du Système éducatif  
02/690 82 12  
[leopold.kroemmer@cfwb.be](mailto:leopold.kroemmer@cfwb.be)
- **Katenda Bukumbabu**  
Service général du Pilotage du Système éducatif  
02/690 82 20  
[katenda.bukumbalu@cfwb.be](mailto:katenda.bukumbalu@cfwb.be)

## Pour tout autre question ou commentaire

[cess@cfwb.be](mailto:cess@cfwb.be)



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution



# CESS2014

**FRANÇAIS**

**GUIDE DE CORRECTION**



# COMPÉTENCES TERMINALES MOBILISÉES ET ÉVALUÉES DANS L'ÉPREUVE

La liste ci-dessous est extraite du référentiel pour les humanités professionnelles et techniques<sup>1</sup>. Elle reprend les compétences mises en œuvre dans la présente épreuve.

## **1.3. S'APPROPRIER DES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE RÉFLEXION**

### **1.3.1. Rechercher et traiter l'information, développer un esprit critique**

- poser, se poser des questions ;
- recourir à des sources présentant l'information par différents moyens, y compris les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- choisir les sources, sélectionner les informations en fonction du projet ;
- prendre conscience de la complexité des messages véhiculés par les médias ;
- être conscient du caractère relatif de l'information.

### **1.3.2. Intégrer les acquis et les organiser**

- pouvoir conduire un raisonnement logique jusqu'à une conclusion argumentée ;
- recourir à différents types de raisonnement ou de démarche : analogique, inductif, déductif... dans la résolution d'une situation problème ;
- envisager et croiser différents points de vue : scientifique, technique, économique, socioculturel, éthique ;
- réinvestir les acquis dans une situation-problème nouvelle.

<sup>1</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=25189>

# MODES DE QUESTIONNEMENT, PROCESSUS ET STRATÉGIES DE LECTURE, PROCÉDURES DE RÉOLUTION

Le tableau ci-dessous permet de mieux comprendre le choix des questions, de mesurer leur degré de difficulté et d'opérer, pour qui le souhaite, une analyse plus fine des réponses des élèves dans un but diagnostique. Il peut également constituer une aide à la réalisation des questionnaires de lecture de l'enseignant.

## CRITÈRES PRIS EN COMPTE

- Les types de questions :
  - question fermée (type QCM, appariement, vrai/faux...) ;
  - question ouverte (recopiage, reformulation...).
- Les stratégies de lecture :
  - lecture intégrale ;
  - lecture sélective (pour localiser une information).
- Les processus de lecture à mobiliser pour répondre :
  - dégager / sélectionner des informations explicites ;
  - découvrir les informations implicites (inférer) ;
  - comparer des informations issues de plusieurs documents.
- La procédure de résolution que doit mettre en œuvre l'élève pour répondre en fonction du type de question<sup>2</sup> :
  - recopier des éléments du texte ;
  - reformuler des éléments du texte ;
  - inférer la réponse à partir de plusieurs indices du texte.

	1	2	3	4	5	6	7	8
Question fermée	X	X	X	X		X	X	
Question ouverte					X		X	X
Lecture sélective								X
Dégager / sélectionner des informations explicites	X	X	X	X	X	X		X
Inférer des informations implicites					X		X	X
Comparer des informations issues de plusieurs documents			X	X	X		X	X
Citer, relever, recopier des éléments du texte	X	X	X	X				
Reformuler des éléments du texte	X		X	X	X		X	X
Inférer la réponse					X		X	

<sup>2</sup> Sources : typologie inspirée de R. GOIGOUX et proposée dans *Pistes didactiques, Évaluation externe non certificative - Lecture et production d'écrits - 2<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire*, Ministère de la Communauté française, 2007.

# CRITÈRES DE CORRECTION

Toute réponse non anticipée mais estimée correcte par le professeur sera acceptée.

## QUESTION 1

POINTS : 12

PONDÉRATION : 1 réponse correcte = 2 points

### RÉPONSES ATTENDUES

- Autonomie financière
- Alternance de la formation (travail en entreprise / formation)
- Ambiance conviviale dans les maisons de Compagnons
- Défi à relever
- Variété (expérience, métier)
- Intérêt pour le voyage
- Volonté d'être en mouvement
- Le fait d'être en contact avec le réel
- Dimension créative
- Prise de responsabilités
- (Reportage vu à la télévision)

## QUESTION 2

POINTS : 9

PONDÉRATION : 1 réponse correcte = 3 points

### RÉPONSES ATTENDUES

- ① Apprenti (lapin)
- ② Stagiaire
- ③ Aspirant
- ④ Compagnon

## QUESTION 3

POINTS : 7

PONDÉRATION : 1 réponse correcte = 1 point | Si le document 3 n'est pas pris en compte : - 2 points<sup>3</sup>

### RÉPONSES ATTENDUES

- **Document 2**
  - Sélection des postulants (un sur deux)
  - Difficulté de trouver un patron
  - Beaucoup de travail, peu de temps libre (10 heures de travail (8h)/cours (2h) par jour) du lundi au vendredi
  - Cours le samedi
  - Longueur de l'apprentissage (6 à 10 ans)
  - Après acceptation en qualité de postulant, il faut encore réussir deux épreuves pour accéder au statut de Compagnon
  - Travail en plus des heures officielles
- **Document 3**
  - Exploitation par les entreprises : financièrement et humainement
- Contraintes de la vie en communauté : politesse, tenue, savoir-vivre
- Règles strictes
- Somme à verser pour être logé et nourri
- Services à effectuer pour la communauté
- Poids de la vie communautaire pour l'acceptation
- Rigueur, persévérance exigées
- Mal du pays : éloignement par rapport à la famille, aux amis

<sup>3</sup> Le total des points pour cette question ne peut pas être négatif.

## QUESTION 4

POINTS : 10

PONDÉRATION : 1 réponse correcte = 2 points

### RÉPONSES ATTENDUES

- Rencontres entre jeunes
- Rencontres intergénérationnelles
- Transmission
- Participation à l'intendance (« gâches », services,...)
- Imbrication étroite du privé et du professionnel
- Lieu de socialisation
- Lieu de responsabilisation
- Relations égalitaires
- Intégration du savoir-être à la formation professionnelle
- Respect partagé et décision collégiale de l'organisation du quotidien
- Apprentissage de la vie en société (règles de vie commune, responsabilisation, services...)
- Échange

## QUESTION 5

POINTS : 10

PONDÉRATION : 1 particularité = 2 points

### RÉPONSES ATTENDUES

- Longévité, ancienneté, tradition, préservation/transmission du patrimoine et de la mémoire
- Modernité, adaptation, à l'écoute des mutations
- Système de valeurs, principes propres
- Recherche de l'excellence (chef d'œuvre)
- Formation basée sur le voyage (Tour de France), itinérance en opposition à une transmission des savoirs trop restreinte et à l'immobilisme
- Rôle de la communauté, solidarité
- Invitation à la découverte de soi, épanouissement par le travail

## QUESTION 6

POINTS : 10

PONDÉRATION : 1 réponse correcte = 2 points

### RÉPONSES ATTENDUES

1	Le Compagnonnage est tourné vers l'avenir	+
2	Le Compagnonnage est prisonnier du passé	-
3	Trop de jeunes choisissent cette formation	-
4	Le parcours compagnonnique a toujours été ouvert aux femmes	-
5	Le Compagnonnage a du mal à trouver sa place parmi les offres de formation classiques	-

## QUESTION 7

POINTS : 12

PONDÉRATION : 1 image fautive repérée = 3 points | 1 explication correcte = 3 points

### RÉPONSES ATTENDUES

Images fausses	Explication correcte
École anachronique, voire folklorique	L'article dénonce l'image fautive d'artisans d'un autre âge et rappelle que la plupart des Compagnons sont tournés vers l'innovation.
Sorte de franc-maçonnerie ouvrière	Il explique que les Compagnons luttent contre l'image d'une société secrète assimilée à la Franc-maçonnerie.

## QUESTION 8

POINTS : 30

PONDÉRATION : 1 explication correcte = 6 points | 5 explications correctes = 30 points

Le correcteur sera attentif :

- à la cohérence de l'explication ;
- au fait que l'élève a veillé à la reformulation personnelle de l'information ;
- à la fidélité aux sources.

Ainsi, il attribuera, pour chaque item, **une note comprise entre 0 et 6.**

---

RÉPONSES ATTENDUES (repères textuels en vue d'évaluer les réponses des élèves)

### ① Transmission à travers les générations

- Les futurs Compagnons « seront amenés à former d'autres personnes, ils doivent être aptes à transmettre ce savoir-faire qui est le leur depuis des siècles. » (Document 2)
- Le Compagnonnage est une « rencontre entre quelqu'un qui sait et quelqu'un qui veut apprendre. Pour transmettre ce savoir, il faut le posséder ». (Document 4)
- La transmission est un des sept fondamentaux (vertus majeures). (Documents 2 et 6)
- Le Compagnonnage a dix siècles d'existence. (Document 2)
- Le Document 5 rappelle sa « longévité de huit siècles. »
- « Sept à huit siècles de compétence d'excellence » pour une « corporation née à l'époque des Bâisseurs de cathédrales au 12<sup>e</sup> siècle. » (Document 6)
- Dimension de transmission intergénérationnelle. (Documents 2 et 4)
- La transmission est la base fondamentale et raison d'être du Compagnonnage (Document 4). Transmission implique relation intergénérationnelle.
- Associer simultanément le Compagnonnage « au passé, au présent et au futur » laisse supposer qu'il s'est construit et transmis au travers de multiples générations. (Document 4)
- Le Compagnonnage « a traversé les révolutions politiques et industrielles », ce qui témoigne de sa longévité, de génération en génération. (Document 5)
- Le concept de « Tradition d'avenir » présuppose que le Compagnonnage a traversé et traversera les générations. (Document 5)
- La notion de transmission aux plus jeunes s'est cristallisée autour du concept du Devoir. (Document 5)

### ② Connaissances et savoir-faire

- Le Compagnonnage permet d'associer différentes approches techniques (plomberie, maçonnerie, carrelage) et peut confronter à des « énigmes techniques ». (Document 1 a)
- Formation ancrée dans les fondamentaux d'une spécialité : « J'ai appris les règles de l'art de ce métier. » (Document 1 b)
- Les futurs Compagnons « seront amenés à former d'autres personnes ». La nécessité de la transmission de personne à personne suppose des pratiques, des connaissances, des savoir-faire complexes. (Document 2)
- « Cette formation est désormais reconnue par de nombreux partenaires et acteurs des mondes des métiers, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur. » (Document 5)
- Le Compagnonnage refuse une transmission des savoirs trop restreinte. (Document 5)
- « Il y a énormément de Compagnons qui travaillent pour de grandes entreprises multinationales, ou d'autres qui créent eux-mêmes leur entreprise. » (Document 6). Ces constats supposent des exigences en termes de savoir-faire.
- Certains métiers associés à la formation compagnonnique, ou l'excellence de certains Compagnons, indiquent le potentiel transmis en termes de connaissances et de savoir-faire. Un Compagnon est « devenu responsable de la prospective en génie climatique pour une grande entreprise », un autre est un « maréchal-ferrant dont les fers ultrasophistiqués équipent les meilleurs chevaux de concours du monde. » (Document 6)

- Un stagiaire travaille 8 heures par jour en entreprise (pratiques et savoir-faire) et reçoit des cours le soir (connaissances). (Document 2)
- « Le chef d'œuvre est le témoignage des connaissances et des compétences professionnelles acquises durant le parcours de formation initiale. » (Document 5)
- « Au sein du Compagnonnage, quiconque maîtrise un savoir a pour mission de le transmettre. » (Document 6)
- Le Compagnonnage est censé « proposer une réponse à la jeunesse ouvrière en quête d'une formation de qualité et à la recherche de l'excellence. » (Document 5)

### ③ Sentiment d'appartenance

- La communauté a des règles et des rites. Lors du rite d'intégration, le nouveau stagiaire s'engage à suivre les règles de la communauté. (Document 2)
- Il existe un esprit du Compagnonnage qui assure le respect de tous et l'absence de hiérarchie. (Document 2)
- Il existe une Règle des Compagnons du Devoir permettant la bonne entente et l'apprentissage d'une vie citoyenne. (Document 4)
- L'auteur du document 4 s'exprime à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel, (« notre originalité »...) englobant ainsi ses Compagnons dans son discours. (Document 4)
- Valeurs partagées : « honnêteté, droiture, soif de découverte, envie d'apprendre au contact des autres, nécessité de transmettre aux plus jeunes, souci d'adapter le métier aux exigences d'une société en constante évolution tout en ayant soin de préserver un patrimoine et une mémoire de métier ». (Document 5)
- On parle de « l'esprit de cette communauté d'hommes et de femmes réunis en Compagnonnage ». (Document 5)
- « Le Compagnonnage s'est construit autour de l'idée forte que cette formation doit s'effectuer au sein d'une communauté, d'une fraternité de métier ». (Document 5).
- Le « Fameux Tour de France » (Documents 2 et 5), le devoir de transmission (Documents 2, 4, 5, 6) la « pièce » (Document 2) et « le travail de Réception – le fameux chef-d'œuvre - » (Document 5) participent au sentiment d'appartenance.
- Les Compagnons « ont certains signes pour se reconnaître. Les plus engagés portent un petit anneau d'or à l'oreille qui s'appelle un joint et reflète les sept vertus majeures du Compagnonnage. » (Document 6)
- Tous les rituels de passage ou d'adoption contribuent à nourrir ce sentiment d'appartenance.

### ④ Diversité culturelle

- Camille a appris au contact d'Irlandais et de Belges. Elle envisage de partir travailler aux USA ou en Nouvelle-Zélande. (Document 1)
- Matthieu envisage de continuer sa formation sur l'île de La Réunion ou aux USA. (Document 2)
- « La vie itinérante permet au jeune aspirant d'acquérir une expérience dans plusieurs entreprises et dans des villes différentes. » (Document 2)
- La « volonté de privilégier le temps de la rencontre » favorise l'interculturalité. (Document 4)
- Le Tour de France est devenu Tour du Monde. (Document 6)

### ⑤ Créativité humaine

- Stimulation à la création d'entreprise : « Plus tard [...] j'aimerais créer ma propre entreprise. » (Document 1)
- Insistance sur la « dimension créative » du métier : Camille réalise des créations de designers. (Document 1)
- « Le souci d'adapter le métier aux exigences d'une société en constante évolution » et « le soin de préserver un patrimoine et une mémoire de métier ». (Document 5)
- Le Compagnonnage « accepte régulièrement des nouveaux métiers en son sein ». (Document 5)
- Un Compagnon est « devenu responsable de la prospective en génie climatique pour une grande entreprise », un autre est un « maréchal-ferrant dont les fers ultrasophistiqués équipent les meilleurs chevaux de concours du monde. » (Document 6)
- Les Compagnons « sont résolument tournés vers le futur, vers l'innovation. » (Document 6)



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution